

Séance du 29 Novembre 2001

L'an deux mil un le vingt neuf Novembre, à 16 heures, le Conseil Municipal de **GUERLESQUIN**, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul **UGUEN**, Maire

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC 2ème Adjoint, M. André RIOU 3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF 5ème Adjoint, M. Rémy LE MEUR, M. Pierre LE DILAVREC, Mme Sylvie GEFFROY, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M. Jean CORVEZ, Mme Françoise NORMAND, M. Jacques TILLY,

Absents : M. Romain QUERE, M. Michel LE ROY, M. Yvon FOLLOROU, M. Tanguy MORVAN.

Procurations : M. Michel LE ROY à M. Daniel FUSTEC, M. Romain QUERE à Mme Martine CUEFF, M. Yvon FOLLOROU à M. Jacques TILLY.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 Novembre 2001

Date de Publication : 4 Décembre 2001

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

Objet : Paiement d'honoraires d'avocat

Le Maire expose au Conseil que dans le cadre du dossier du contentieux DAFNIET-Commune, il y a lieu de délibérer sur le paiement de la facture de provision pour frais et honoraires présentés par Me CAROFF (association d'avocats CHAPEL, CAROFF, CADRAN). Le Montant des honoraires présentés est de 457,35 Euros H.T, 546, 99 Euros TTC (3588,02 Frs TTC), Le Maire demande au Conseil de l'autoriser à en effectuer le Paiement. Adopté à l'unanimité.